

VOYAGE

AUX

INDES-ORIENTALES,

PAR LE NORD DE L'EUROPE,

LES PROVINCES DU CAUCASE, LA GÉORGIE, L'ARMÉNIE ET LA PERSE,
SUIVI DE DÉTAILS TOPOGRAPHIQUES, STATISTIQUES ET AUTRES
SUR LE PÉGOU, LES ILES DE JAVA, DE MAURICE ET DE
BOURBON, SUR LE CAP-DE-BONNE-ESPÉRANCE
ET SAINTE-HÉLÈNE,

PENDANT LES ANNÉES 1823, 1826, 1827, 1828 ET 1829,

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE LL. EE. MM. LES MINISTRES DE LA MARINE ET DE L'INTÉRIEUR,

PAR M. CHARLES BÉLANGER,

Chevalier de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur et de l'Ordre impérial du Lion et du Soleil de Perse, Naturaliste-Directeur du Jardin royal de Pondichéry, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

Dédié au Roi.

ZOOLOGIE,

PAR MM. BÉLANGER, ISIDORE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, LESSON,
VALENCIENNES, DESHAYES ET GUÉRIN.

PARIS.

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

1854



REPTILES,

PAR RENÉ-PRIMEVERRE LESSON,

PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE MÉDICALE ET DE PHARMACIE CHIMIQUE
A L'ÉCOLE SPÉCIALE DE LA MARINE DU PORT DE ROCHEFORT;
CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR;
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

VOYAGE
AUX
INDES-ORIENTALES,
PENDANT LES ANNÉES 1825 — 1829.

ZOOLOGIE.

REPTILES.

1°. L'ÉMYDE DE BÉLANGER.

Emys Belangeri, LESS., *Pl. I^{re}*.

Cette Émyde a beaucoup de rapport avec la *Chersine retusa* de Merrem.

Carapace bombée, ovulaire-oblongue, épaisse et échancrée en devant, à angle aigu en arrière, à limbe légèrement relevé sur les côtés. Une sorte d'arête médiane sur les cinq plaques hexagonales du centre, les huit latérales oblongues, parcourues par deux ressauts dans le sens vertical et parallèles à l'arête médiane. Les écailles couvertes de sillons sur leurs bords. Les cinq moyennes sont : la première, oblongue, à côtés sinueux,

presque rectilignes ; la deuxième, plus rétrécie en arrière ; la troisième, hexagonale ; la quatrième, à angles aigus sur les côtés ; la cinquième, très dilatée et arrondie sur les côtés et en arrière. Vingt-cinq plaques marginales. L'impair antérieure très petite.

Plastron oblong, tronqué et rétréci en devant, échancré en arrière, formé de douze pièces, les quatre des extrémités très petites ; chaque plaque garnie de sillons et de rigoles plus marqués dans le sens longitudinal.

Cou cylindrique, à épiderme grenu, allongé, terminé par une tête conique, obtuse, un peu déprimée. Les mâchoires sont lisses, robustes, à bords minces, munies en haut et en devant d'un feston.

Membres allongés, épais, terminés par des ongles droits et très robustes, les antérieurs munis de squamelles sur leur bord externe et ayant cinq ongles, les postérieurs n'en ayant que quatre, le cinquième étant remplacé par un feston natatoire. La queue est courte, épaisse, conique, pointue.

La carapace est noir ferrugineux, ayant quatre taches jaune de corne sur le rebord du limbe. Le plastron est brun-marron foncé, bordé de jaune d'or. La tête, le cou et les membres sont brunâtres en dessus, jaunes en dessous. Dans l'état de vie, il doit y avoir des traits le long du cou et de la tête. La peau est grenue, les ongles sont bruns.

L'œuf de cette Émyde est oblong, blanc, long de 20 lignes sur 12 de diamètre.

La carapace a 6 pouces et demi de longueur sur 4 et demi.

M. Bélanger a recueilli cette espèce dans les eaux douces du Bengale et du Carnate.

2°. L'ÉMYDE NOIR JAUNE.

Emys flavonigra, LESS.

Carapace bombée, convexe, ovale, à écailles moyennes, surmontées d'une sorte d'arête due à l'élévation de la ligne médiane. Les treize écailles supérieures obquadrilatères, convexes, à neuf dépressions sur les côtés, à aréole quadrilatère moyenne, élevée, chagrinée, à stries encadrantes peu marquées; pourtour, vingt-cinq écailles, bord antérieur échancré, le postérieur bifurqué.

Carapace en dessus noir marron, à bordure terminale jaune.

Plastron libre en avant et en arrière, tronqué aux extrémités, à douze pièces, brun et jaune, le jaune bordant les plaques à leur jonction.

Tête obtuse; cou dénudé et granuleux, brun marbré de jaune d'or.

Pieds très palmés, alongés, à membrane entre les doigts denticulée. Cinq ongles antérieurs, quatre postérieurs, prononcés, recourbés. Membres bruns, bordés de jaune. Ongles cornés.

Elle vit dans le Gange.

3°. L'ÉMYDE DE PIQUOT.

Emys Piquotii, LESS.

Carapace bombée, échancrée en devant, anguleuse sur les bords, marquée de trois ressauts, l'un moyen, les deux autres latéraux, tous dus à ce que le centre des écailles se prolonge en cône recourbé, formant arête sur le bord postérieur de chaque lamelle. Treize écailles, les latérales plus larges, ayant trois stries ponctuées, descendantes. Limbe vingt-cinq : l'impair antérieure, petite, la postérieure remplacée par une rainure. Sternum à douze pièces, tronqué en avant, échancré en arrière en croissant; oblong, plus large antérieurement, à plaques presque égales.

Carapace et sternum noir marron en dessous, noirs en dessus, couverts de taches anguleuses, jaunes, plus abondantes sur les côtés.

Tête conique, à museau large; peau du cou chagrinée. Membres antérieurs minces, aplatis, en rames recouvertes d'écailles. Les postérieurs plus larges, à quatre ongles. Queue petite, téréte.

La tête, les membres en entier noirs et ponctués de taches en gouttelettes, jaune blanchâtre.

Du Gange.

4°. L'ÉMYDE A TROIS BOSSES.

Emys trigibbosa, LESS.

Carapace bombée, ovale, puis triangulaire, longue

de 5 à 6 pouces, disposée en voûte, à côtés déprimés, droits dans le jeune âge, à limbe légèrement denticulé, les première, deuxième et troisième écailles médianes, ongulées en dessus, terminées en cône saillant, les cinq moyennes formant une arête convexe, très prononcée dans le jeune âge, toutes plus longues que larges; les quatre latérales de chaque côté beaucoup plus larges que hautes, striées seulement sur leurs bords. Pourtour régulier, à peine échancré en devant, convexe en arrière, à pièce moyenne, très petite et à peine discernable, formé de vingt-cinq pièces. Le plastron est ovalaire, aminci aux deux extrémités, échancré en arrière, tronqué en avant.

Membres comprimés, demi-écailleux en dessus, à pieds dilatés. Membrane interdigitale denticulée. Cinq ongles antérieurs, quatre postérieurs. Le cinquième doigt des pieds remplacé par une nageoire à écailles marginales imbriquées.

Tête obtuse, à mâchoires dentelées. Peau du cou dénudée.

- La carapace est fauve, brunâtre, à taches noires sur le bord des écailles ou au sommet. Le plastron est jaune serin maculé de noir; les membres sont bruns, bordés de jaune. La tête est brune, ocellée de fauve; le cou est brun, rayé de lignes jaune d'or; la gorge est rougeâtre, rayée de brun.

Du Gange.

5°. LE TRIONYX DU COROMANDEL.

Trionyx coromandelicus, GEOFF., MERREM, esp. 3.

Testudo granosa, SCH., Pl. XXX, fig. A et B.

Longue de 10 pouces sur 8 de large; la carapace de ce Trionyx est très déprimée, convexe, comme lisse, et couverte d'éminences granuleuses. Sa ligne médiane est formée de plaques très étroites; les latérales, peu hautes, sont très longues. Les côtés sont en ressaut, d'abord étroits, puis à bord élargi et relevé postérieurement. En avant, le bord est entier, et le reste de la circonférence est ovalaire. Le plastron est formé de sept pièces granuleuses, séparées par des replis simplement membraneux. Un large rebord cartilagineux garnit en arrière l'extrémité tronquée et les bords de ce plastron.

La tête est grosse, allongée, terminée par un museau pointu et charnu; les mâchoires sont cartilagineuses, molles; deux fossettes profondes se dessinent sur l'occiput. Le cou a une peau molle et flasque.

Les membres sont largement palmés, à membrane mince, à trois ongles aplatis, peu marqués.

La carapace est brun olivâtre, tachetée d'ocelles blanchâtres. Le plastron est jaune-paille.

La tête et les membres sont verdâtres.

L'œuf est petit, rond, fauve, peu calcaire.

Cette Tortue vit dans les marais et les étangs de la côte de Coromandel, sur les bords du Gange.

6°. LE TRIONYX DU GANGE.

Trionyx gangeticus, CUV., GUÉRIN, *IC.*, *PL. I^{re}*, fig. 6.

Ce Trionyx a le cou très long, très mince, très grêle; la tête allongée, pointue, dilatée sur les côtés; les mâchoires coupantes, un rebord labial, un feston latéral. La carapace arrondie, déprimée, convexe, à bords membraneux, à sillons convexes, latéraux, striés de lignes verticales sur les côtés. Plastron en losange, rayonné, cartilagineux, à intervalle rempli par une membrane mince, diaphane. Membres médiocres, comprimés, à palmures étroites, élargies. Les trois ongles petits, comprimés, pointus. Queue courte, conique, granuleuse.

Carapace bordée en avant d'une peau granuleuse noire, couverte d'un épiderme à stries longitudinales granuleuses, coloré en brun noir; quatre taches rondes, noir profond, cerclées d'or sur les côtés; cartilage du pourtour brun, tacheté finement de blanc olivâtre; sternum à membrane jaune; tête brunâtre, ocellée de jaune, à bandelettes dorées et à petites raies noires; membres bruns, piquetés de jaune olivâtre.

Les jeunes sont gris bleu en dessus.

Vit aux alentours des îles de l'embouchure du Gange.

7°. LE TÉTRAONYX AU LONG COU.

Tetraonyx longicollis, LESS.

La Tortue qui fait l'objet de cette description est le typed'un genre nouveau voisin du *Trionyx* des auteurs.

Les *Tetraonyx* peuvent être caractérisés ainsi : carapace ayant en dessus des écailles minces, à sternum cartilagineux et membraneux ; tête pointue à mâchoires dentelées ; large palmure entre les doigts qui sont au nombre de quatre et tous munis d'ongles.

Carapace ovale, arrondie, à bords minces, sinueux, ayant cinq plaques médianes, dont le milieu est marqué par une arête longitudinale, huit latérales, dont le bord est membraneux ; limbe à vingt-cinq plaques presque quadrilatères. Plastron tronqué en devant, échancré en arrière, à trois espaces cartilagineux dans son milieu. La carapace est jaune brunâtre, et le plastron est jaune serin.

Cou allongé, nu, à peau lisse ; tête pointue, mince, ayant une crête occipitale prononcée ; mâchoires finement dentelées ; membres largement palmés, à peau à peine grenue, presque lisse, les antérieurs ayant quatre ongles de même que les postérieurs, mais sans nageoire, en biseau sur leur rebord externe ; la tête et les pattes sont jaune brunâtre.

Elle habite le fleuve de l'Irravaddy au Pégou.

8°. LA CHÉLONÉE FRANCHE.

Chelonia mydas, L.

Carapace, treize écailles, voûtée, à ligne médiane, convexe : les cinq moyennes plus hautes que larges, en hexagone irrégulier, à pointes latérales, aiguës et concaves en dessous, à vingt-sept écailles au pour-

tour, à bords coupans, peu dentelés. Sternum à treize plaques; tête courte, grosse, mutique, lisse en devant; plaque médiane à sept faces, terminée en arrière par deux plaques occipitales larges, trois en avant, la moyenne en cône en devant, et les deux latérales arrondies. Les deux frontales échancrées en haut, oblongues; membres en nageoires longues, fal-ciformes, minces au bord, ayant un seul ongle médian, robuste. Les postérieurs plus courts. Queue courte, conique, très rugueuse.

Carapace brune, rougeâtre, avec des ondes plus claires, jaunes et dorées. Membres et dessus de la tête brun rougeâtre; dessous du corps jaune, verdâtre.

De l'Océan atlantique.

9°. LA FAUSSE TORTUE FRANCHE.

Chelonia pseudo-mydas, LESS.

Carapace ayant treize écailles, les cinq moyennes un peu voûtées, hexagonales, du moins les trois médianes; les quatre latérales de chaque côté obquadri-latères, plus larges que hautes, à bord interne anguleux; pourtour vingt-cinq écailles étroites, coupantes à leur bord, presque en ovale régulier, mais peu dentelé, échancré devant le cou; la première moyenne, bombée en dessus.

Plastron imbriqué, à treize pièces: la première unique, petite, creusée en dessous; les lamelles en recouvrement.

Tête à bec coupant, lisse; écailles osseuses frontales, deux médianes, une échancrée en avant, bordée de chaque côté de deux petites frontales arrondies, en ayant quatre soudées en avant des narines.

Nageoires antérieures et postérieures munies de deux ongles, queue grosse, conique, terminée par un mamelon rugueux.

Carapace brune en dessus; plastron jaune; membres et tête jaunes avec marbrures noires.

De l'Océan atlantique.

10°. LA CHÉLONÉE CARET.

Chelonia (caretta), cephalo, MERREM, esp. 2.

Testudo caretta, L., SCH., Pl. XVI, B.

Carapace bombée, à arête saillante, médiane, due aux crochets onguleux et postérieurs de chacune des cinq écailles médianes, la dernière ayant un renflement gros et conique : ces cinq écailles plus hautes que larges, hexagonales; les latérales beaucoup plus larges que hautes, à angles irréguliers, au bord interne : le supérieur plus court que l'inférieur; quatre plaques sur chaque côté, sans y comprendre une plus petite, irrégulièrement quadrilatères, toutes soudées. Pourtour vingt-sept; la première médiane, unique, convexe, toutes anguleuses en arrière, ce qui donne une forme fortement dentelée au bord de la carapace.

Plastron composé de douze pièces, renflées en bas,

soudées par une peau épaisse. Membres ayant chacun deux ongles sur leur rebord, aplatis.

Tête grosse, à mâchoires striées sur les côtés. Plaques occipitales, au nombre de cinq petites; l'occipitale large, bordée de sept, dont trois antérieures, médiocre; cinq frontales, dont une médiane et deux paires, jusqu'aux narines.

Peau épaisse, rugueuse; queue large, conique, perforée.

Carapace rouge, marbrée de noir, à bord rouge; sternum et dedans des membres et dessous du cou rouge flammé de jaune et de brun; tête et membres en dessus bruns et maculés de rouge brunâtre.

Habite l'Océan atlantique.

11°. LA CHÉLONÉE A STERNUM BICARÉNÉ.

Chelonia bicarinata, LESS.

Les écailles sont soudées; la ligne médiane de la carapace, légèrement convexe, a cinq écailles moyennes, très irrégulièrement hexagonales. Le bord antérieur rond et droit; les deux latéraux antérieurs convexes; les deux latéraux postérieurs concaves, et se réunissant aux précédents, à angle aigu. Les quatre latérales larges, peu hautes, presque rectilignes au bord externe, anguleuses, avec irrégularité à leur bord interne. Pourtour vingt-cinq, minces au bord, sinueuses, les deux dernières moyennes, échancrées; la première, solitaire, convexe, large et peu haute.

Plastron creusé profondément en sillon triangulaire en dessous, relevé en bosse sur les côtés, à treize plaques; les quatre moyennes bombées, puis déclives et larges.

Tête grosse, à mâchoires striées, à menton à quatre stries convexes, longitudinales. Plaques occipitales, au nombre de deux; plaques moyennes, larges, uniques, bordées de deux petites et d'une oblongue solitaire. Sur les côtés une large plaque arrondie; les frontales oblongues, au nombre de deux. Mâchoire inférieure dentelée, terminée par un crochet robuste.

Membres aplatis, minces, munis en avant chacun d'un seul ongle. Queue pointue, allongée; nageoires postérieures minces, larges et brèves.

Carapace rouge d'écaille, flammée de fauve, de jaune et de brun. Membres rouges en dessus, bordés de jaune; tête rouge en dessus et onduleuse de brunâtre. Côtés de la tête noirs; les plaques bordées de jaune.

Plastron, tête, cou, dedans des membres jaune paille. Extrémités des nageoires brunâtres.

De l'Océan atlantique.

12°. LA CHÉLONÉE FAUX CARET.

Chelonia pseudo-caretta, LESS.

Écailles imbriquées, au nombre de treize; les cinq moyennes relevées en carène à leur milieu. Celles du pourtour, au nombre de vingt-cinq. L'antérieure épaisse, convexe, large; toutes les autres anguleuses

à leur sommet, ce qui donne au bord un aspect denticulé. Plastron de treize pièces.

Tête grosse, courte, conique, à mâchoire supérieure, striée au bord; l'inférieure à dents aiguës, acérées. Plaque médiane, hexagonale, ayant en arrière deux plaques occipitales: trois antérieures, la moyenne plus petite que les deux autres, et deux frontales, allongées.

Membres forts, robustes, ayant chacun un seul ongle médian, robuste. Queue allongée, terminée par un petit cône.

Carapace blonde, flammée et maculée de rouge brun, à bord jaune-paille, ainsi que le dessous. Membres et tête rouge brunâtre en dessus, jaunâtres et blanchâtres en dessous.

De l'Océan atlantique.

13°. LE CROCODILE A DEUX ARÊTES.

Crocodylus biporcatus, Cuv.

Comire, en hindou.

Long de 4 pieds et demi: ce Crocodile a le museau déprimé, aplati, surmonté de deux rangées d'éminences coniques, qui, partant des yeux, viennent s'unir à angle aigu sur la ligne moyenne et au milieu du museau. Bouche longue de 10 pouces, à bords à trois festons; à dix-sept dents de chaque côté du maxillaire supérieur, à quinze en bas: inégales, robustes,

aiguës ; quelques unes beaucoup plus longues que celles qui les avoisinent.

Deux plaques sur la nuque ; quatre plaques à bord aminci , comprimées sur le cou , placées deux par deux , et ayant une de chaque côté plus petite , intermédiaire à la ligne de jonction des deux paires.

Tout le dessus du corps couvert de plaques en arêtes comprimées , par rangées régulières , d'abord de six , puis de huit , et diminuant successivement jusqu'à l'extrémité de la queue , qui est comprimée , couverte d'écailles quadrilatères , surmontées d'écailles en lames droites , anguleuses. Toutes les squames du dessous du corps sont quadrilatères , concaves , un peu relevées à leurs bords.

Membres robustes , comprimés , festonnés et anguleux à leur côté externe , terminés par cinq doigts en devant ; trois armés d'ongles puissans , deux inermes ; tous réunis par une courte membrane. Les pieds postérieurs aplatis , terminés par quatre doigts ; les trois antérieurs à ongles robustes , largement palmés ; le quatrième inerme , à bordure membraneuse , étroite et rugueuse. Toutes les écailles lisses.

Sa couleur est en dessus vert clair avec tout le dos noir et des taches noires sur les écailles. La partie saillante des scutelles est jaune doré ; la tête est piquetée de vert et de noir ; tout le dessous du corps est corné.

Il habite le Gange , et , à ce qu'il paraît , tous les rivages des Moluques. Nous l'avons trouvé dans l'île de

Bourou. Il ne quitte les fleuves que pour faire sa ponte et il y retourne aussitôt qu'elle est terminée.

M. Lamare-Piquot possède un individu long de 10 pieds; sa taille la plus ordinaire est de 5 pieds.

14°. LE CROCODILE DES MARAIS.

Crocodilus palustris, LESS.

Metcho-comire (mangeur de poissons), en hindou.

L'individu que nous avons mesuré avait 6 pieds et demi. Sa tête est courte, un peu bombée, élargie, à museau arrondi. La commissure de la bouche a 8 pouces; le maxillaire supérieur a trois festons, dix-sept dents en haut et quinze en bas, de chaque côté. Ces dents sont fortes, coniques et d'inégale grandeur, mais plus petites de moitié que celles du *biporcatus*, à dimensions égales. Celles de devant sont petites, celles des côtés à bords coupans, et celles du fond arrondies.

On compte quatre écailles nucléales, bombées et convexes en croissant; le bouclier a six grandes écailles convexes et bombées, à crête déprimée, quatre en haut et deux en dessous. De petites écailles convexes, à sommet anguleux ou lisse, recouvrent les côtés du cou. Tout le dessus du corps présente des plaques ou des scutelles obarrondies, à arête convexe, comprimée, plus saillante sur les côtés, où elles forment deux lignes saillantes latérales, dont l'intérieur cesse sur le milieu de la queue, et les deux lignes latérales

de scutelles deviennent hautes, en crêtes comprimées, s'unissant sur la queue et y formant une rangée de crêtes verticales.

Ces écailles dorsales sont d'abord au nombre de deux à la première rangée, de quatre à la seconde, et de cinq à la troisième, puis de six à la quatrième; enfin il y en a jusqu'à huit : ce nombre se réduit successivement à quatre, encore les deux moyennes finissent-elles par s'effacer. Toutes les écailles de ce Crocodile sont couvertes de petites stries rayonnantes très fines. Les plaques du dessous du corps sont lisses et quadrilatères

Ce Crocodile a la peau verdâtre, largement tachée de brunâtre et de noir en dessus, avec le relief des scutelles doré. Il est verdâtre en dessous.

Les membres sont recouverts de scutelles obquadrilatères, striées, un peu élevées à leur milieu, dentelées sur leur bord externe. Les trois doigts antérieurs, armés d'ongles puissans, convexes et déprimés en dessous, ne sont nullement palmés. Les deux doigts inermes et à moignons sont libres, élevés et externes. Des quatre doigts postérieurs, trois sont puissamment onglés; le quatrième est court et inerme; ils sont unis, le pouce excepté, par une forte membrane granuleuse.

Ce Crocodile ne va jamais dans le Gange; il ne quitte point les marécages et les grands étangs, où il se fixe jusqu'à ce qu'il ait épuisé la nourriture qu'il y rencontre. Il voyage la nuit pour chercher des marais qui

lui conviennent mieux ; il dépose ses œufs en terre dans un trou profond, qu'il creuse et qu'il abrite avec soin ; il s'engourdit un certain temps de l'année. On en a vu des individus qui avaient perdu des membres par suite de combats, et qui étaient parfaitement guéris, et agiles quoique manchots.

Ce grand Saurien est vorace, pousse un cri rauque et sourd. Les jeunes, longs de 18 lignes, ont le même nombre de dents, la même disposition dans les plaques que les adultes, et n'en diffèrent en rien d'essentiel ; seulement ils sont rougeâtres en dessus et zonés de brun.

15°. LE MONITOR A LIGNES.

Varanus vittatus, LESS.; *Lacerta bivittata*, KUHL?

Ce beau Monitor, long de 7 pieds, a le corps gros et proportionné. La queue seule a 3 pieds et demi, à partir de l'anus. Sa tête est conique, obtuso-poin-tue, à mandibules peu hautes : le dessus est recouvert de petites écailles hexagonales. Les dents des maxil-laires sont coniques, recourbées d'avant en arrière, très aiguës, au nombre de neuf en bas de chaque côté, et de dix en haut ; mais celles-ci plus petites que les précédentes. Tout le corps est revêtu d'écailles ser-rées, petites, granuleuses, convexes. Celles du ventre sont aplaties, régulièrement placées par rangées, et sé-parées par un étroit rebord tégumentaire linéaire. Les membres sont gros, robustes, terminés par cinq doigts

bien dégagés , inégaux , et armés d'ongles comprimés, crochus, acérés. La queue est d'abord arrondie, puis comprimée, et se termine en pointe mince et déliée; une crête simple, basse, creusée en gouttière en dessus, naît derrière les membres postérieurs, et suit toute la ligne moyenne, en se perdant dans la compression de l'extrémité de la queue.

Ce très grand Saurien a la langue médiocre, bifurquée; sa couleur, en dessus du corps, de la tête, de la queue et des membres, est un noir franc, sur lequel se dessinent des cercles jaunes irréguliers, placés par cinq lignes espacées sur le corps. Les intervalles sont ponctués de blanchâtre, et des lignes mal arrêtées, blanches parcourent le cou. En dessous, le cou est varié de noir et de jaune. Tout le dessous et le dedans des membres est jaunâtre : des rayures noires traversent le dedans des membres.

Ce *Varanus* habite les profondes forêts du Continent indien et les îles qui sont placées aux embouchures du Gange.

16°. LE MONITOR A GOUTTELETTES.

Varanus guttatus, MERREM, esp. 3; *Tupinambis bengalensis*, DAUDIN, t. III, p. 67.

Est long communément de 3 pieds et demi; le corps n'a guère que 16 pouces : sa tête est courte, conique, comprimée sur les côtés, aplatie en dessus, convexe au bout du museau, et garnie d'écailles hexagonales,

petites. Deux crêtes latérales surmontent les yeux; ses dents sont petites, coniques, à peine saillantes des gencives et dirigées en arrière. Les narines sont obliques, ouvertes : la queue est arrondie, comprimée à l'extrémité seulement, surmontée d'une arête courte, creusée en dessus en sillon, et naissant à quelques pouces derrière les membres postérieurs. Toutes ses écailles sont très petites, ovalaires et lisses.

Ce Saurien est, en dessus de toutes ses parties, gris foncé, marbré de points noirs, formant des lignes irrégulières. La ligne moyenne du ventre et du dessous des membres est blanc jaunâtre.

Il vit au Bengale, dans les petits bois et les broussailles, dans les lieux les plus isolés.

17°. LE MONITOR PONCTUÉ.

Varanus punctatus, MERREM, esp. 4.

Ce Saurien a de 2 pieds 10 pouces jusqu'à 3 pieds. Le corps seul a 15 pouces. Sa tête est courte, conique, un peu bombée en dessus, comprimée sur les côtés, à deux saillies au dessus des yeux, se prolongeant jusque sur les orifices de l'oreille : dents très petites, très grêles, très aiguës, à peine saillantes; narines obliques, peu ouvertes : les membres proportionnés, les ongles courts, comprimés, petits; la queue est arrondie, assez grosse à son origine, finissant en pointe déliée, à peine surmontée d'une arête longitudinale, peu haute, presque point canaliculée en dessus, à écailles latérales lisses.

Ce Saurien est fauve, rougeâtre en entier : seulement des bandes jaune paille traversent le dessus du corps; et des écailles brun noir, ou noir rougeâtre, ou rougeâtre foncé forment des points inégaux : ces écailles sont ovalaires, en relief, lisses.

Ce Monitor vit, comme le précédent, au Bengale.

18°. LE GECKO A DOIGTS LIBRES.

Gecko eleutherodactylus, LESS.

Ce petit Gecko est long de près de 6 pouces, en y comprenant la queue pour 3 pouces 4 lignes. Sa tête est courte, déprimée, dilatée; les yeux sont gros, placés à l'extrémité de la commissure de la bouche, qui est recourbée vers le haut. Les oreilles sont nues, rondes, ouvertes; le rebord des mâchoires est seul garni de plaques minces, tout le reste est chagriné. Les membres sont terminés par cinq doigts tous onguiculés, dilatés, crochus, libres, à ongles comprimés, naissant sur la face dorsale de la dernière phalange. Le doigt en dessous est garni d'une plaque ovulaire, à stries fendues en chevron, au nombre de onze de chaque côté. La queue est déprimée, aplatie, large à sa naissance, très déliée à sa pointe, ayant comme neuf anneaux marqués sur les côtés par des écailles élevées, coniques et saillantes (une de chaque côté de l'anneau), et une rangée de plus petites en dessus. Le ventre et le dedans des membres granuleux : des plaques entières sous la queue.

Sa couleur est un gris glacé et perlé, nuagé de stries brunâtres. Ses œufs sont arrondis, gros comme une semence de *pisum*, blanchâtres.

Ce Gecko vit au Bengale : peut-être est-ce l'espèce que M. Cuvier a nommée *Gecko marginatus*.

19°. LE GECKO A ÉCAILLES TRIÈDRES.

Gecko triedrus, DAUDIN, *Reptiles*, t. IV, p. 155.

Pl. V, fig. 1^{re}., G. N.

Ce Gecko, dont on trouve une description exacte dans Daudin, n'avait point encore été figuré. M. Cuvier pense qu'il est identique avec le *Stellio mauritanicus* de Schneider. Merrem lui consacre la diagnose suivante : *Gecko digitis basi dilatatis apice simplicibus ; cauda longissima ; seriebus squamarum triedarum in dorso ; digiti omnes unguiculati. Cauda subtus scutata. Pori femorales.*

Ce Saurien appartient à la section des Geckottes de Daudin, et aux Hémidactyles de M. Cuvier ; il a au plus de 5 pouces et demi à 6 pouces. Sa tête est dilatée, un peu déprimée, obtuse au sommet : sa queue est cylindrique, graduellement amincie ; ses doigts, au nombre de cinq, et munis de lamelles en chevron au dessous, sont chacun armés d'un ongle acéré, grêle, crochu et implanté au dessus et en avant de la dernière phalange. Ses yeux sont grands, arrondis ; sa bouche est très fendue, et la commissure dépasse les yeux. Le dessus de la tête est couvert de très petites

écailles hexagonales, et la même forme d'écailles se reproduit sous le corps, sur la queue et sur les membres. Mais sur le dos, à partir de l'occiput jusqu'à la base de la queue, s'élève une nombreuse série d'écailles régulièrement et longitudinalement rangées pour former 18 à 20 lignes, et toutes de forme trièdre, c'est à dire obirrégulièrement arrondies à leur base, puis élevées au centre et terminées par un cône à trois faces. Deux rangées courtes de pores brunâtre marron occupent le milieu des cuisses en dessous. Des plaques minces et entières sont placées transversalement sous la face inférieure.

Un gris vineux colore ce Gecko, mais sur ce fond se dessinent quelques marbrures brunâtres; sur les côtés du corps une tache brunâtre bordée de points va de l'œil à l'occiput, au dessus du méat auditif; puis, plusieurs des plaques trièdres sont blanches, ce qui dessine çà et là; sur le corps, des gouttelettes espacées blanchâtres. Les ongles sont jaunâtres.

M. Bélanger a rapporté ce Saurien des environs de Pondichéry.

20°. LE NAJA KAOUTHIA.

Naja Kaouthia, LESS.

Serpent à agrafe des Européens établis aux Indes.

Pl. II, $\frac{1}{3}$ de G. N.

(Plaques ventrales, 188; caudales, 53 paires.)

Ce Serpent, dont la morsure est mortelle en quel-

ques instans, atteint jusqu'à 6 pieds de longueur dans les broussailles et les lieux frais et humides du Bengale. Sa tête est courte, tronquée, aplatie, très dilatée sur les côtés : sa bouche est médiocrement fendue ; le crâne est revêtu d'une plaque médiane, entourée de six plaques presque égales, deux en avant, deux en arrière et une de chaque côté ; les plaques surnasales sont au nombre de deux ainsi que les occipitales : mâchoires inférieures armées de dents robustes, courtes, serrées, les supérieures ayant de chaque côté une dent en crochet, puissante, recourbée en arrière, entourée d'une poche à venin ; palais robuste, creusé en voûte, à éminence formant une losange dont les bords sont garnis de dents nombreuses, serrées, s'étendant jusqu'à l'entrée de la gorge : la langue moyenne, bifide ; les côtés du cou médiocrement dilatables, aplatis, formant un disque oblong ; corps cylindrique, successivement atténué : queue courte, longue au plus de 9 pouces. Tout le corps revêtu d'écailles petites, imbriquées, serrées, oblongues, arrondies sur les côtés. Les plaques ventrales larges, étroites, entières sous le corps, doubles sous la queue.

Ce Serpent est brun, annelé de jaune doré par bandelettes peu régulières et espacées : son museau est rouge brunâtre, les joues et la gorge jaunes. La dilatation du cou est brune, un large cercle jaune en occupe le milieu. Ce cercle a au centre un ovale noir profond et deux surfaces rondes également noires sur les côtés. Un large anneau jaune marque le commencement du

corps, au dessous du rétrécissement du cou : la surface inférieure est blanche, annelée de brun.

Les individus qui vivent dans les broussailles ont les teintes plus claires et blondes, tandis que ceux des forêts sont presque noirs. Il est commun au Bengale.

21°. LE NAJA GOEROU.

Naja Goeru, LESS.

Serpent à lunettes du Bengale; Cobra capello des Portugais; Nagoo, RUSS., *Pl. V.*

Naia tripudians, MERREM, p. 147.

Coluber naja, LINNÉ.

(Plaques ventrales, 180 ; caudales, 56 paires.)

Ce Serpent, dont la taille est d'environ 5 pieds et demi, est l'espèce la plus anciennement connue ; elle ne diffère point de la précédente par sa forme, mais seulement par ses couleurs et la coupe des plaques capistrales. La médiane est anguleuse en arrière, étroite, rectiligne en avant. Les deux plaques occipitales forment un triangle à bord en relief et à angles aigus en avant, en même temps que le milieu est échancré pour recevoir la pointe de la plaque médiane. Ses dents sont de même forme, seulement le palais est moins creux, et les deux lignes de dents à talon en crochet sont presque droites : blanc en dessous, fauve doré en dessus, picoté de fauve vif, dû à ce que chaque écaille est de cette dernière couleur. Ce Serpent a le museau

rouge brun, le dessus du cou jaune, et la portion dilatable brun fauve; une paire de lunettes parfaitement dessinées en blanc, bordé de noir roux, recouvre cette partie : sa queue a 10 pouces et se termine en cône aigu.

M. Bélanger, qui a possédé vivans jusqu'à quarante individus de cette espèce ou de ses variétés, a fait, sur l'action du venin de ce Serpent, des expériences qui tendent à prouver qu'il produit la mort des animaux non seulement en l'introduisant dans le torrent de la circulation, mais encore en l'appliquant sur la cornée transparente ainsi que sur les membranes muqueuses de la bouche, de l'œsophage, du conduit auditif, etc. Ces curieuses expériences seront le sujet d'un mémoire particulier dont M. Bélanger exposera les faits principaux dans les considérations générales qui doivent précéder la zoologie de son voyage.

Cette espèce vit dans les broussailles; on en connaît plusieurs variétés décrites par Russel.

22°. LA COULEUVRE BONCORAGE.

Coluber boncorage, LESS.

(Plaques ventrales, 262; anales, $\frac{2}{3}$; caudales, 92 paires.)

Cette Couleuvre est longue de 7 pieds et demi : sa plaque médiane capistrale est pointue en arrière, avec deux plaques occipitales en arrière et en triangle. Les maxillaires sont garnis de dents aiguës, serrées, recourbées; deux rangées palatiales droites, à dents

saillantes, acérées : les écailles du corps sont ovales, les latérales plus arrondies; les plaques ventrales étroites, peu larges.

Cette Couleuvre est jaune clair, cerclée de brunâtre roux et marqué de noir : les plaques ventrales sont blanches, bordées de noir.

Elle habite les forêts montagneuses du Bengale.

23°. LA COULEUVRE KORROS.

Coluber korros, LESS.

(Plaques ventrales, 246; anales 2/2; caudales, 90 paires.)

Longue de 7 pieds et 3 à 4 pouces; mâchoires armées de dents fines en avant, un peu plus longues en arrière; rangées palatiales droites, à dents spinescentes; écailles du corps minces, oblongues, quadrilatères; plaques ventrales, larges, assez hautes.

Dessous du corps blanchâtre, dessus noir bleu : une ligne moyenne, tout le long du corps, blanche, bordée de deux noires, interrompues; des anneaux blancs espacés sur les côtés; leur milieu noir bleu, leurs intervalles brunâtres; tête rougeâtre : un croissant noir en travers du museau.

24°. LE PYTHON DE LA SONDE.

Chitty-boa des Indiens montagnards du Bengale.

Python tigris, DAUD., *Rept.*, t. V, p. 241.

Deux crochets en cône sur les côtés de l'anus; les

mâchoires armées de dents puissantes, les antérieures fortes, toutes recourbées en arrière : les deux rangées du palais formées de dents fortes et robustes : couleur du corps gris roux, les larges plaques marron, encadrées par des losanges gris jaune, dorées ; le dessous blanchâtre.

Nous tenons de M. Lamare-Piquot, observateur exact et consciencieux, un fait très remarquable sur la génération de ce Python. Un individu que ce voyageur conserva long-temps en vie, de sexe féminin, avait été fécondé dans l'Inde ; un jour, à Bourbon, il expulsa une très grande quantité d'œufs qu'il conserva soigneusement dans les cercles pressés que formait le corps en se lovant. Le Python dont le toucher avait produit jusque-là la sensation de froid si remarquable chez les reptiles acquit bientôt une température très élevée, température qui se rapprochait de la chaleur d'une fièvre inflammatoire, et qui persista pendant plusieurs jours pour faciliter l'incubation des germes ; mais la putréfaction, en s'emparant de quelques uns des œufs brisés dont la mère n'avait pu se débarrasser, amena la mort de ce Serpent, qu'une longue traversée avait considérablement affaibli, avant qu'on ait pu voir éclore les petits.

25°. LA VIPÈRE A ANNEAUX.

Vipera elegans, DAUDIN.*Chander-boa* des Hindous ou *Serpent-à-lunes*.

(Plaques ventrales, 171 ; caudales, 48 paires.)

Cette Vipère atteint 4 pieds et plus, et ses formes sont robustes et puissantes : sa queue n'a que 7 pouces lorsque le corps a 4 pieds ; elle est entièrement recouverte, même sur la tête, jusqu'au bout du museau, d'écaillés très petites, relevées en carène à leur milieu : sa tête est courte, conique, très élargie aux branches du maxillaire supérieur. Celui-ci est armé de deux dents doubles, portées sur un gros renflement cartilagineux, et ces dents, longues de 7 à 8 lignes, sont très acérées, très recourbées, très aiguës et munies en bas d'une large vésicule. Les deux rangées de dents palatiales sont rapprochées, droites. Les dents du maxillaire inférieur sont spinescentes, petites, grêles.

Ce Serpent est vivement peint : son corps, en dessus et sur les côtés, est marron ; mais trois chaînes longitudinales d'anneaux ovalaires se dessinent sur le corps. Ces anneaux sont noir profond, encadrés d'une légère bordure blanche ; par-ci, par-là, quelques gouttelettes entourées de blanc apparaissent dans les intervalles des chaînes. Le dessous du corps est blanc avec des taches noires : deux losanges brunes couvrent les côtés de l'occiput, qui est très déprimé.

26°. LE BONGARE A ANNEAUX.

Bungarus annularis, MERREM, p. 137.

Boa fasciata, DAUDIN, t. V, Pl. LXV; SCHN.,
RUSSEL, Pl. III.

Chanckené, au Bengale.

(Ventrals, 228; caudales simples, 34.)

Long de 6 pieds et demi à 7 pieds; ce Bongare a la queue brève, grosse, conique, longue au plus de 7 pouces. Sa tête est aplatie, courte, dilatée et triangulaire sur les côtés, garnie de plaques en avant, écaillée sur l'occiput. Ses dents, venimeuses, sont petites, latérales, attachées au maxillaire; les dents des deux rangées palatiales sont droites, aiguës et très petites; toutes les écailles du corps sont en losange obquadri-latère, excepté la rangée des écailles formant la ligne moyenne du corps en dessus, qui sont plus grandes et hexagonales. Les plaques ventrales, au nombre de deux cent vingt-huit, sont assez hautes, membraneuses et comme festonnées à leur bord libre; les caudales, au nombre de trenté-quatre, sont simples et entières.

Ce Serpent, très venimeux, est régulièrement annelé par larges bandes égales de jaune et de noir. Le cou est noir; un chevron jaune se dessine sur le brun du dessus de la tête, celle-ci est jaune en dessous.

27°. LE MICROCEPHALOPHIS AU COU GRÈLE.

Microcephalophis gracilis, LESS.

Pl. III, G. N.

Les Hydres, ou, mieux, les *hydrophis* des auteurs, assez mal étudiées jusqu'à ce jour, nous paraissent devoir former cinq genres. Ces Serpens marins, essentiellement organisés pour la natation, et remarquables par les petites écailles de leur corps qu'enveloppe un fourreau externe et membraneux, ont surtout pour principal caractère une queue courte, très comprimée sur les côtés. Tantôt leur tête est recouverte de plaques, tantôt elle est revêtue de petites écailles hexagonales analogues à celles du corps, caractères très secondaires, peu importans dans la vie de l'animal; et utiles seulement pour établir des distinctions systématiques; quant à leurs dents, elles sont toutes palatiales; mais les réservoirs vénéneux qu'elles portent à leur base annoncent qu'elles servent à frapper mortellement la proie dont ces animaux marins se nourrissent.

Ces cinq genres, dans l'état actuel de la science, devront donc former une famille, qui pourra être caractérisée ainsi qu'il suit :

FAMILLE DES NAUTICOPHIS.

Nauticophis, LESS.

NOTA. On ne saurait sans inconvénient conserver le nom d'*Hydrus*, plus généralement appliqué à une classe entière d'animaux inférieurs.

Car. Tête petite, renflée ou dilatée sur les côtés, obtuse, brève; mâchoires inégales, l'inférieure constamment plus courte que la supérieure; dents venimeuses palatiales sur deux rangs, parfois enveloppées par la muqueuse; cou aminci; corps subanguleux, revêtu d'écaillés toujours petites, enveloppé par un fourreau épais; queue courte, élevée, comprimée sur les côtés, disposée en rame natatoire ou arrondie; anus sans crochets.

1^{re}. TRIBU. LES PLATURES, *Platurus*.

1^{er}. GENRE. *Hydrophis*, DAUDIN.

Tête couverte de plaques. Le corps revêtu de petites lamelles; une rangée de plaques plus grandes sur la ligne médiane du dessous du corps.

2^e. GENRE. *Pelamides*, DAUDIN.

Tête revêtue de plaques; corps revêtu d'écaillés hexagonales régulières et très petites.

3^e. GENRE. *Microcephalophis*, LESS.

Tête couverte de petites plaques; cou très mince, très grêle; corps revêtu d'écaillés hexagonales, petites, régulières; celles du ventre formant cinq rangées d'écaillés plus grandes.

Observ. A ce nouveau genre appartiendront sans doute les espèces figurées par Russell sous le nom de *Kerril patee*, Pl. VI, de *Shootursun*, Pl. VII, de *Kalla Shootur sun*, Pl. VIII, de *Chittul*, Pl. IX, de *Hoogli patee*, Pl. X.

4^e. GENRE. *Polyodontes*, LESS.

Tête couverte de larges plaques; cou mince; corps revêtu d'écaillés imbriquées, oblongues, arrondies, carénées; queue tricuspidée; dents nombreuses, grandes, saillantes sur les deux maxillaires.



2°. TRIBU. LES SCROGGILURES, *Scroggilurus*.5°. GENRE. *Chersydrus*, CUV.

Tête et corps couverts de petites écailles hexagonales; queue arrondie.

Ce dernier genre, le *Chersydrus*, bien que voisin, sous certains rapports, des Hydres, s'en éloigne sous d'autres. L'Acrochorde à bandes, l'*Oular limpé* des Javanais, qui vit au fond des rivières de Java, a bien les petites écailles hexagonales des Serpens marins, mais sa queue arrondie annonce qu'il tient plutôt des Vipères, et que, comme elles, il ne va que passagèrement dans les eaux douces, tandis que les espèces des quatre premiers genres sont essentiellement organisées pour vivre au milieu des eaux salées, et ne peuvent habiter le sol où leur reptation est presque rendue impossible.

Ces Serpens de mer sont donc façonnés pour vivre au milieu des Archipels, que morcellent d'innombrables canaux, soit dans l'Océan atlantique, soit dans la mer du Sud. Leur nager tortueux est rapide, et on les voit, par les beaux jours, lorsque la mer est unie, parcourir les mers situées entre les tropiques sans jamais s'enfoncer dans l'eau, lors même qu'on les poursuit. Leur corps est singulièrement adapté à ces habitudes toutes maritimes; sa surface est épaisse et renflée, et tandis que le volume du corps, en déplaçant la quantité d'eau qui lui est égale, leur per-



met de flotter sans fatigue, la tête, courte et petite, est supportée par un long cou menu, ce qui leur permet de rester constamment élevés de plusieurs pouces au dessus du niveau de la mer, soit pour respirer plus librement, soit pour atteindre plus facilement les animaux qui leur servent de proie. Nul doute que, vivant principalement de poissons, ces reptiles ne puissent aussi plonger à une certaine profondeur pour saisir ceux que leur venin doit frapper de mort. Leur proie doit être longue à avaler, à en juger par l'étroitesse singulière du cou, et lorsque ces animaux se trouvent surpris à une assez grande distance des rivages par les grains subits et tempétueux des tropiques, on se demande quels peuvent être leurs moyens d'abri? Auraient-ils reçu un instinct ou une prévoyance rarement mise en défaut? et ne s'aventureraient-ils sur la mer, en quittant leurs retraites des rivages et des havres, que lorsqu'ils ont la présience d'un jour pur et serein?

Le Microcéphalophis au cou grêle nous paraît être l'*Hydrus granulatus* de Schn. (*Hist.*, fasc., p. 249); la Pélamide granulée, *Pelamis granulatus* de Daudin (*Rept.*, t. VII, p. 370), qui n'a point encore été figurée, et dont la description est fort incomplète.

Ce reptile est long, de la tête à l'anus, de 2 pieds 1 pouce, et de l'anus à l'extrémité de la queue, de 2 pouces. La bouche a au plus 4 lignes de commissure, et le cou, derrière l'occiput, a moins de 3 lignes d'épaisseur. Le cou, d'abord très mince, très grêle, arrondi, ne prend de l'ampleur qu'au tiers de la longueur to-



tale, et le corps, alors caréné en dessus, épais et bicaréné en dessous, se renfle assez brusquement, et acquiert jusqu'à 11 lignes d'épaisseur, et diminue à peine vers l'anus pour donner naissance à la queue : celle-ci est très comprimée sur les côtés, foliacée, arrondie à son extrémité.

Les plaques qui recouvrent la tête sont petites, au nombre de huit : les deux occipitales sont les plus longues, étroites, et aiguës en arrière. Tout le dessus et les côtés du corps sont recouverts de plaques égales, hexagonales, médiocres et régulières; les écailles de la queue sont plus petites et semblables. Le dessous du corps, à partir du tiers supérieur, est recouvert d'écailles hexagonales, plus larges, formant cinq ou sept rangées, et toutes surmontées à leur milieu d'une épine recourbée, courte, hameçonnée et très accrochante; les deux rangées du milieu sont plus prononcées et forment, dans leur espèce, une sorte de sillon caréné en dessous. Cette épine est surtout plus prononcée sur les écailles de la ligne médiane.

Ces épines accrochantes prouvent que ce Serpent marin doit vivre sur les côtes où déferlent les vagues, et qu'elles lui servent, lorsqu'il gravit les rochers, à s'accrocher sur les surfaces lisses ou humides des écueils, de même que les aiguillons de certaines Holothuries qui vivent sur des bas-fonds ou dans les baies battues par la houle du large. Un épais fourreau enveloppe les écailles, et lorsque l'animal en est dépouillé les écailles inférieures du corps sont presque lisses.

Le *Microcéphalophis* est d'un bleu gris plombé en dessus, mais disposé de manière qu'en se fonçant en couleur, il laisse paraître de quarante-cinq à cinquante demi-anneaux bruns finissant en pointe sur les côtés, entamés par autant de surfaces anguleuses jaune serin. Tout le dessous du corps est d'un jaune assez foncé; la queue est annelée de bleu de plomb et de jaune pâle.

Ce Serpent a les dents très petites, à peine discernables; M. Bélanger l'a trouvé sur la côte Malabar, à l'embouchure de la rivière de Mahé. L'individu type de notre figure est au Muséum.

28°. LE POLYODONTE ANNELÉ DE NOIR.

Polyodontes annulatus, LESS.

Le *Tattapam*, RUSSELL, *Suppl.*, Pl. XLIV?

Pl. IV, G. N.

Dans la description du *Microcephalophis gracilis*, nous avons défini le genre *Polyodontes* dans la famille des Serpens de mer, ou *Nauticophis*, nous y renvoyons le lecteur.

Le Polyodonte-plature est connu depuis long-temps: mais cependant son histoire était encore très obscure dans la plupart des livres d'Hist. nat., et on ne possédait aucune bonne figure de cet animal, car celle de Vosmaër, publiée à Amsterdam, en 1774, est plus que médiocre. Le reptile qui nous occupe est la Pélamide fasciée, *Pelamis fasciatus* de Daudin (*Rept.*, t. VII, p. 362), que Linné avait décrite sous le nom



d'*Anguis laticauda*, et dont parle Schneider sous celui d'*Hydrus fasciatus*. C'est la *queue lancéolée* de Daubenton, de Lacépède.

Ce Serpent a la tête courte, obconique, tronquée et obtuse à l'extrémité, peu fendue. Les deux mâchoires sont égales, épaisses, recouvertes de petites plaques sur les bords : les yeux sont grands, très rapprochés du museau, à environ 2 lignes ; la commissure a 4 lignes et demie ou près de 5. Les narines sont grandes, arrondies et beaucoup plus élevées que chez les Serpens terrestres ; elles sont percées au milieu de la première paire de plaques nasales, derrière la plaque médiane rostrale. La plaque frontale est précédée en avant de deux petites plaques irrégulières dans leurs contours et de chaque côté de la plaque susorbitaire : les plaques occipitales sont au nombre de deux, plus grandes que toutes les autres et terminées en arrière à angle aigu. Les branches du maxillaire inférieur en dedans et la voûte palatale sont garnies de quatre rangées de dents, dirigées d'avant en arrière, toutes égales, très acérées, et qui appartiennent à la deuxième forme de dents vénéneuses de M. Duvernoy, celles munies de réservoirs glanduleux vénéneux à leur base sans être mobiles. (Voyez *Pl. IV*, fig. B.)

Ce Serpent, long d'un pied au plus sur 6 lignes dans sa plus grande largeur, a le cou étranglé à son attache à la tête, cou qui est toutefois beaucoup moins grêle proportionnellement à celui des *Microcephalophis*. Le corps est légèrement comprimé sur les côtés, angu-



leux en dessus et en carène arrondie en dessous. La queue est très comprimée et son sommet est pointu, lancéolé. Son bord supérieur est épais, tandis que l'inférieur est mince, et comme bordé par un repli membraneux et rudimentaire de la peau, un peu dilatable, comme une nageoire adipeuse.

Ce Serpent est entièrement recouvert, à part la tête, qui est revêtue de plaques, d'écailles petites, serrées (*Pl. IV, fig. C*), imbriquées et toutes de forme oblongue, arrondie; tandis que leur face externe est marquée par une petite élévation centrale caréniforme. Ces écailles semblent parfois arrondies sur les côtés du corps et sont extraordinairement nombreuses et très minimes.

Le Polyodonte annelé a la tête et le corps d'un blanc bleuâtre de porcelaine, passant au blanc pur en dessous; mais à partir de l'occiput jusqu'à l'extrémité de la queue, le dos est agréablement recouvert par environ soixante demi-anneaux d'un bleu noir profond, plus larges sur le dos et se rétrécissant en pointes sur les côtés, où ils s'effacent. Le bout de la queue toutefois et le repli de la membrane, qui est en dessous, sont d'un noir intense. De plus, vers l'extrémité postérieure, les demi-anneaux forment des cercles complets.

Ce Reptile, peut-être du genre *Disteyre* établi par M. de Lacépède, dans le tome IV des *Annales du Muséum*, a été trouvé en 1826 par M. Bélanger, sur les côtes du Malabar, et, en 1827, dans le golfe du Martaban.

29°. LA GRENOUILLE TACHÉE DE SANG.

Rana sanguine-maculata, LESS.

Pl. V, fig. 2, G. N.

Cette Grenouille se rapproche de la *Rana rubella* de Daudin (*Hist. des Rainettes*, Pl. XVII, fig. 1^{re}.), mais elle est évidemment distincte; elle est longue de 2 pouces et 9 lignes, sans y comprendre les membres. Elle est oblongue, allongée, à bassin un peu haut et renflé: la tête est courte, obtuse, arrondie, légèrement élevée au dessus des yeux; la membrane du tympan est ovulaire; les quatre doigts antérieurs sont parfaitement libres, excepté à leur base, où existe un repli membraneux: le premier et le troisième sont les plus larges, les deuxième et quatrième plus courts. Un petit rudiment arrondi occupe le milieu du doigt interne. Les membres postérieurs, assez minces, sont terminés par cinq doigts palmés jusqu'à leur milieu seulement. Le doigt interne est rudimentaire, le quatrième est grand et mince.

Le fond de la couleur de cette Grenouille est un gris légèrement rougeâtre, strié ou plutôt vermiculé très finement de gris par points et par petites taches. Le dessus de la tête et les côtés externes des membres sont noirâtres, les quatre extrémités sont bistre.

Une bande étroite, brune, côtoyée par une seconde gris clair, s'étend du bord postérieur du tympan jusqu'à l'attache de la cuisse. Une raie blanchâtre rosée

contourne la mâchoire supérieure. Les articulations des membres postérieurs sont blanc assez pur, ce qui forme comme des taches au genou et au talon. Enfin des taches d'un rouge de sang et à contours irréguliers se dessinent sur les côtés du corps en avant du bassin, sur les cuisses et les jambes, sur les bras et sur le ventre. La membrane interdigitale est noirâtre.

Cette jolie espèce habite le Bengale.

30°. LA GRENOUILLE BRAMA.

Rana brama, LESS.

Pl. VI, G. N.

Cette grande et belle espèce de Grenouille a quelques rapports avec la Grenouille tigrée de Daudin, *Rana tigrina*; mais elle en est suffisamment distinguée par l'ensemble de ses caractères.

Longue de 5 pouces 6 lignes, sans y comprendre les membres; elle est large de près de 3 pouces, et si les bras sont longs de 21 lignes, les cuisses n'ont pas moins de 20 lignes, les jambes 31 lignes et les tarses 28. Cette Grenouille est donc ample, robuste et de grande taille. Toute la surface de son corps est très lisse, son dos est déprimé et ses flancs arrondis; sa tête est courte, triangulaire, obtuse et notablement déprimée. A peine un léger ressaut né au dessus des yeux forme-t-il une voûte sur la face, au bout de laquelle sont percées les deux narines, qui sont rapprochées et très petites. Les

yeux sont grands, arrondis et à rebord long avancé en dessus. Derrière eux et en dessous, sont rangées les plaques membraneuses, ovalaires du tympan. Les mâchoires sont arrondies en dehors et lisses, le milieu de celle d'en bas est toutefois marqué par une symphyse saillante. Le pourtour interne du maxillaire supérieur est armé d'une rangée de dents serrées, placées à se toucher comme les dents en cardes de certains poissons; mais les dents les plus fortes et les plus acérées de la bouche sont attachées aux rebords postérieurs et latéraux du palais, où elles forment deux rangées d'épines; à la commissure de la bouche et au dessus du rebord du maxillaire inférieur, existent deux cavités membraneuses, qui peuvent se distendre de manière à acquérir le volume d'une cerise, et qui donnent au coassement une étendue et une force peu ordinaires. Les femelles paraissent ne point avoir cette vessie vocale. Les membres antérieurs sont courts, gros, terminés par quatre doigts libres, irréguliers, crochus et robustes; les membres postérieurs, très robustes et très allongés, sont terminés par cinq doigts très longs, finissant en pointe conique, recourbés et unis à leur base par un repli membraneux, large et mince, décurrent sur les côtés des doigts. Les deux doigts internes sont les plus courts, le troisième est de même dimension que le premier, mais le quatrième est excessivement allongé.

Cette Grenouille, dont nous avons étudié un assez grand nombre d'individus en tout point semblables et bien conservés, est remarquable par une ligne blanche

très étroite, qui part du museau, suit la ligne médiane du corps jusque près de l'anus, où elle se bifurque et envoie sur le milieu de chaque membre postérieur ses deux divisions un peu rétrécies. Tout le dessus du corps, de la tête, et les régions supérieures des membres sont d'un gris rougeâtre clair et de nuance douce, que relèvent de grandes taches arrondies brun roux, à bords entourés d'un trait blanc léger; taches arrêtées et très marquées sur la partie postérieure du corps. Les branches d'un grand chevron gris clair naissent derrière les deux ouvertures du tympan, et vont chacune se rendre à la naissance de la cuisse en traversant obliquement les flancs. Tout le dessous du corps et le dedans des membres, sans exception, est parfaitement lisse et blanc satiné.

La Grenouille de Brama est commune dans tout le Bengale.

31°. LA GRENOUILLE HEXADACTYLE.

Rana hexadactyla, LESS.

Cette Grenouille, plus petite que l'espèce précédente, en a cependant tout le facies. Rien n'annonce qu'elle ait été décrite par les auteurs.

La longueur du corps, sans y comprendre les membres, est de 4 pouces 6 lignes. Les bras n'ont que 18 lignes de l'extrémité des doigts à l'articulation, et les membres postérieurs n'ont pas moins de 4 pouces. Le corps de cette espèce, élargi en arrière, rétréci en



avant, est un peu déprimé : la tête est écrasée, très courte, et taillée en demi-cercle; le museau est à peine saillant; les yeux sont grands et lisses sur leur pourtour, qui est arrondi; derrière eux, et un peu en bas est la membrane circulaire du tympan sur le rebord même du maxillaire supérieur. La rangée de dents du maxillaire supérieur est très épaisse et très rugueuse, et toutes ces dents se touchent comme celles d'un peigne. Les dents palatiales, également robustes et accrochantes, forment un chevron terminal supporté par deux os placés en triangle. On n'apercevait pas sur les deux individus soumis à notre examen de cavité membraneuse extensible à l'angle de la bouche.

Les membres antérieurs, courts et trapus, sont terminés par quatre doigts presque égaux, entièrement libres, très acérés et presque droits. Les membres postérieurs ont six doigts très longs, très robustes et largement palmés jusqu'à leur extrémité; le sixième, que nous indiquons et dont l'existence est constante, est court, solide, mais presque rudimentaire : les cinq autres, légèrement étagés entre eux, sont grands, très robustes, terminés en pointe, et intimement soudés; le quatrième, très long, dépasse à peine les troisième et cinquième.

La peau qui recouvre cette Grenouille est partout lisse, sans plis ni verrues. Sa couleur, sur les parties supérieures et externes du corps et des membres, est d'un brun chocolat, sur lequel se dessine sur la ligne

médiane une raie longitudinale plus claire, mais souvent à peine marquée. Le brun de la tête et du dos est plus franc; sur le bassin, ce brun passe au roux marron, et sur les cuisses et le pourtour de l'anus, de même que sur les flancs ce roux-marron, brunâtre est couvert de points blanchâtres rapprochés. Tout le dessous du corps et des membres est uniformément d'un blanc lavé de jaunâtre. Il en résulte que les membranes qui unissent les doigts des pieds, et que les doigts des mains ont une moitié brune et l'autre blanche-jaunâtre.

Cette Grenouille a été découverte par M. Bélanger aux environs de Pondichéry.

32°. LE CRAPAUD ÉLEVÉ.

Bufo isos, LESS.

Pl. VII, G. N.

Ce Crapaud pourrait être pris pour celui du Bengale, décrit par Daudin, si l'on se bornait à lire une description écrite; mais il en diffère de tout point lorsqu'on les examine l'un à côté de l'autre. Aussi donnons-nous comme terme de comparaison la description du *Bufo bengalensis* de Daudin, ou *marinus* du Merrem, que M. Bélanger a également rapporté du Bengale.

Long de 4 pouces et demi, ce Crapaud a les membres assez allongés et peu gros relativement au volume

du corps : sa forme est bombée, renflée sur le dos ; sa peau est couverte de petites verrues et de mamelons arrondis, rangés par lignes : sa tête est élevée, ayant deux arcades sourcilières bombées ; sa bouche est amplement fendue et complètement édentée. Les membranes du tympan sont bleuâtres, arrondies, tendues derrière les yeux. Un peu au dessous de la crête sourcilière, part en arrière une glande oblongue très allongée, ridée en travers, renflée au milieu et très convexe. Les membres antérieurs sont terminés par quatre doigts rugueux en dessous, obtus, libres ; le premier et le troisième plus longs, plus gros que le deuxième et le quatrième. Les cinq doigts des pieds sont courts, excepté le quatrième, qui est le plus grand ; tous gros, obtus et soudés par une membrane jusqu'à leur extrémité.

La peau qui enveloppe ce Crapaud est épaisse, très verruqueuse ; mais les membres en dehors sont surtout couverts de grosses verrues arrondies, perlées et pressées les unes à côté des autres. Les verrues du dessus du corps forment environ huit rangées, et celles de la première rangée des côtés du dos sont les plus grosses et les plus détachées. Ces verrues sont toutes mamelonnées, semi-globuleuses et marquées d'un point clair à leur sommet. Un paquet de verrues plus grosses que celles du dos occupe l'espace qui tombe immédiatement au tympan. La peau du dessous du corps et du dedans des membres est ridée, rugueuse, blanchâtre. Toutes les parties supérieures sont d'un

brun vineux foncé, plus clair sur le pourtour de la bouche et sur les parotides.

Ce Crapaud habite le Bengale.

33°. LE CRAPAUD DU BENGALE.

Bufo marinus, MERREM, esp. 8.

Rana marina, LINN.; *Bufo bengalensis*, DAUDIN.

Ce Crapaud est remarquable par sa forme aplatie, déprimée, très verruqueuse, très hérissonnée; il est long de 4 pouces et demi : sa tête forme en devant un demi-cercle, et sa bouche, complètement édentée, en occupe la plus grande partie. Deux crêtes aiguës forment des sourcils qui se continuent en arête saillante sur le front, et constituent un canal déprimé au milieu de la tête. Les narines sont petites et percées près de l'angle du museau, un palpébral large, verruqueux, solide abrite l'œil. Les membres sont robustes, ceux devant terminés par quatre doigts, fortement soudés à leur base par un repli membraneux dentelé sur les bords. Les pieds postérieurs sont terminés par cinq doigts : le premier et le troisième de même longueur, mais le second très allongé, les quatrième et cinquième étagés et rudimentaires. Le dos de ce batracien est couvert de petites verrues mamelonnées placées dans l'intervalle de deux rangées de très grosses. Toute sa peau se compose de verrues pressées, serrées, et le dessous du corps est entièrement couvert de verrues granuleuses très petites. Son corps est, en dessus comme

en dessous, fauve, jaunâtre; mais chaque verrue et les crêtes des sourcils sont colorées en noir luisant. Les doigts inonguiculés sont terminés par du noir profond, noir qui marque les saillies de la main et du talon.

Ce Crapaud vit au Bengale, où il est extraordinairement commun.

INDEX

DES REPTILES FIGURÉS.

PLANCHE I ^{re} . — L'ÉMYDE de Bélanger.	Page 294
PLANCHE II. — LE NAJA KAOUTHIA.	312
PLANCHE III. — LE MICROCÉPHALOPHIS au cou grêle. . .	320
PLANCHE IV. — LE POLYDONTE annelé de noir.	325
PLANCHE V, <i>fig.</i> 1 ^{re} . LE GECKO à écailles trièdres. . .	311
<i>fig.</i> 2. LA GRENOUILLE tachée de sang. . .	328
PLANCHE VI. — LA GRENOUILLE BRAMA.	329
PLANCHE VII. — LE CRAPAUD ÉLEVÉ.	333